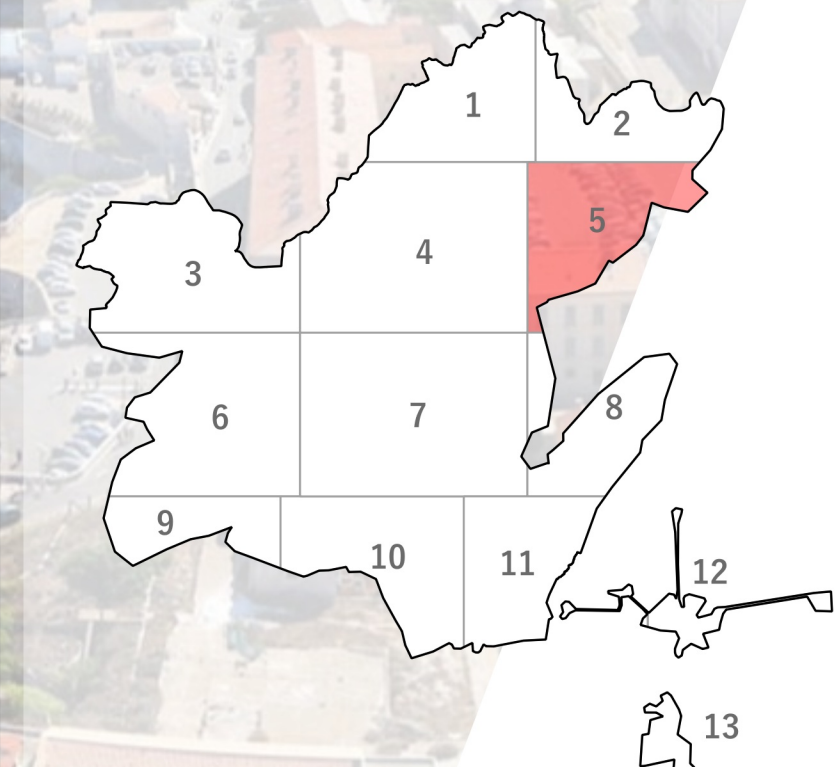




Département
de la Corse du Sud
Commune de Bonifacio



1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13

REVISION DU
PLAN LOCAL
D'URBANISME

Règlement graphique

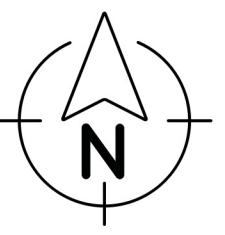
Planche 5/13

TOPONYMY

«Origine DQIP Cadastre © Droits de l'Etat réservés © 2023»
www.toponymy.fr

Date :	Phase :	Echelle :	Planché n° :
édité le 31/10/2024	ARRET	1/5000	

Mairie de Bonifacio, Place de l'Europe 20169 Bonifacio
tél : 04 95 72 00 15 / courriel : direction.urbanisme@mairiedebonifacio.com



Zone urbaine Historique

UA1 : Secteur urbain correspondant à la Haute-Ville

UA2 : Secteur urbain correspondant à la Plaine

UA3 : Secteur urbain correspondant à l'ancien Port

UA4 : Secteur urbain correspondant à l'ancien Port résidentiel

UA5 : Secteur urbain correspondant aux extensions de la vieille ville à caractère résidentiel

Zone urbaine sur le plateau

UR : Zone urbaine résidentielle sur le plateau

Autres zones urbaines

UC : Zone urbaine correspondant aux hameaux et groupes de constructions traditionnelles ou d'habitations existantes

Zone urbaine destinée à accueillir des équipements, des activités économiques, ou à vocation de loisir et de tourisme

UE : Zone urbaine destinée à accueillir des équipements dans l'agglomération

UX : Zone urbaine liée aux activités économiques et commerciales

UM : Zone urbaine mixte liée aux activités économiques, commerciales et équipements publics dans le village de Musella

UL : Zone urbaine - Loisirs

Zone à urbaniser ouverte

IAU : Zone à urbaniser destinée à accueillir de l'habitat dans l'agglomération

IAUE : Zone à urbaniser destinée à accueillir des équipements

IAUX : Zone à urbaniser liée aux activités économiques dans le village de Musella

Zones naturelles

N : Zone naturelle

Ns : Secteur de la zone naturelle permettant des espaces de stationnement

Nt : Secteur de la zone naturelle destiné à recevoir des équipements d'intérêt collectif

Neco : Secteur de la zone naturelle destinée au développement des énergies renouvelables

Npi : Secteur naturel correspondant aux plages

NL : Zone naturelle de loisirs

Nc : Zone naturelle correspondant à l'île de Cavallo

NP : Zone naturelle protégée

NPR : Zone naturelle protégée en espace remarquable

NPU : Zone naturelle protégée urbanisée

Zones agricoles

A : Zone agricole

AP : Zone agricole protégée

APR : Zone agricole protégée en espace remarquable

PRESCRIPTIONS

Périmètre soumis à un Emplacement réservé

Espaces soumis à une Orientation d'Aménagement et de Programmation

Espace soumis à une Orientation d'Aménagement et de Programmation thématique

Eléments de paysage à protéger pour des motifs d'ordre écologique selon les dispositions de l'article L151-23 du code de l'urbanisme

Terres nécessaires au maintien et au développement des activités agricoles, pastorales et forestières à préserver selon les dispositions de l'article L151-24 2° du code de l'urbanisme

Secteur protégé en raison de la richesse du sol et du sous-sol selon les dispositions de l'article R151-34 2° du code de l'urbanisme

Sentier de randonnée à préserver au titre de l'article L151-38 du code de l'urbanisme

Bâtiment pouvant faire l'objet d'un changement de destination selon les dispositions de l'article L151-11 2° du code de l'urbanisme

INVOIES/VOIES

Traité indicatif de la bande littorale d'100 m selon les dispositions de l'article L121-16 du code de l'urbanisme

Traité de la limite des Espaces proches du rivage selon les dispositions de l'article L121-13 du code de l'urbanisme

Périmètre des réseaux situés au voisinage des infrastructures de transport terrestre selon les dispositions de l'article L157-10 du code de l'environnement

Zone d'aménagement affecté selon les dispositions de l'article L212-1 et L212-2-1 du code de l'urbanisme

ANNEXES

Projet de périmètre du Secteur Patrimonial Remarquable (SPR)

Espace soumis au risque d'inondation selon l'Atlas des zones inondables (AZI)

